

VITROLLES VELO CLUB BMX

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



Samedi 19 mai
9h Parc des Amandiers
restauration sur place
entree gratuite



Championnat
departemental
des Bouches du Rhone

BMX Race

VITROLLES VELO CLUB BMX



MTBL *Partis*



Vitrolles
vivre ensemble



ROB F ER GE
RONNERIE



- DOSSIER D'INVITATION -

**VITROLLES VELO CLUB BMX
ET
LE COMITE DEPARTEMENTAL DES
BOUCHES DU RHÔNE
VOUS INVITENT
LE 19 MAI 2018
AU
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2018**

Inscriptions

Le Championnat Départemental est ouvert à tous les pilotes licenciés FFC du département Bouches du Rhône ainsi qu'aux pilotes des comités Alpins du comité PACA.

Les engagements doivent être effectués sur Internet, uniquement par les clubs suivant la procédure habituelle des engagements en ligne à partir de leur compte club du site CicleWeb de la FFC.

La clôture des engagements est fixée au : mercredi 16 mai 2018 à 20h00

Le paiement sera effectué obligatoirement par les clubs au plus tard le matin de la compétition

Pour des inscriptions complémentaires de pilotes non disponibles sur le compte du club (*Nouveau licencié ou licence pas encore validée par le comité*) ils devront être envoyés au secrétaire de la course par mail pour au plus tard le mercredi 16 Mai accompagné d'une attestation de la remise de demande de licence au comité concerné.

Le montant de l'inscription est fixé à **9,00 €** par chaque catégorie courue en 20" et/ou 24"

Les Chèques sont à libeller à l'ordre de :

VITROLLES VELO CLUB BMX

Les Modifications, Ajouts, Annulations sont toujours possible comme les saisons précédentes d'être faites **exclusivement** par mail **jusqu'au jeudi 18 MAI 21h00** auprès de l'administrateur de l'épreuve :

Mme. MARTINEZ Laurence

Email : laurencemartinez1982@gmail.com

Attention important : tous les engagements seront dus après cette date.

Aucune demande d'inscription supplémentaire ou annulation sera prise en compte le samedi.

Tout engagement le jour de la compétition ne pourra être accepté que suivant les conditions suivantes :

- 1) *Que cela soit demandé suffisamment tôt avant le début de la compétition.*
- 2) *Qu'il y ait des places vacantes sur les feuilles de races de la classe d'âge concernée.*
- 3) *Que comme il est noté dans le règlement BMX, soit acquitté le montant des droits d'engagement doublé (2 X 9,00 €)*

Catégories et Classes d'Âges

MATIN	APRES-MIDI
Cruiser Minime (2005 / 2004)	Benjamin Novices (2007 / 2006)
Cruiser Cadet (2003 / 2002)	Benjamin G / F (2007 / 2006)
Cruiser Junior (2001 / 2000)	Minime Novices (2005 / 2004)
Cruiser 19/29 ans (1999 à 1989)	Minime G / F (2005 / 2004)
Cruiser 30/39 ans (1988 à 1979)	Cadet (2003 / 2002)
Cruiser 40/44 ans (1978 / 1974)	Fille 15 ans et + (2003 et avant)
Cruiser 45 ans et + (1973 et avant)	Junior (2001 / 2000)
Prélicencié G / F (2012 et après)	Homme 19/29 ans (1999 / 1989)
Poussins G / F (2011 / 2010)	Homme 30 ans et + (1988 et avant)
Pupille Novices (2009 / 2008)	Elite (1999 et avant)
Pupille G/F (2009 / 2008)	

- Pour les filles, si moins de 4 concurrentes, elles courent avec les garçons de la catégorie inférieure.

- Le titre de champion ne sera décerné qu'aux catégories ayant au moins trois participants.

- Il n'y a pas de titre de champion des Bouches du Rhône décerné aux catégories novices.

Sauf pour les modalités particulières retenues par le comité d'organisation, le règlement en vigueur est celui de la FFC en application à la date de la compétition

Les plaques

La plaque frontale :

Fond de plaque formé d'un carré de 10 cm de côté avec des chiffres d'une hauteur de 80mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur



Filles / Femmes



Cruiser



Garçons



Junior F et G



Elite F et G

La double plaque latérale :

Fond blanc avec chiffres noirs d'une hauteur de 80 mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur.



Le port des plaques, frontale et latérale, est obligatoire lors de toutes les compétitions en Provence.

Timing prévisionnel

Sauf cas particulier (météo, changement d'heure, élection etc...)

MATIN : Classes d'âge de Prélicenciés à Pupille G & F et Novice + Cruiser

L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

- 9h00 => 9h10 essais contrôlés
- 9h10 => 9h50 essais grille
- 10h00 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 Manches enchainement => des phases à élimination directe
- Vers 12h15 => fin des courses suivi de la cérémonie protocolaire

Le titre de champion ne sera décerné qu'aux catégories ayant au moins trois participants.

Il n'y a pas de titre de champion des Bouches du Rhône décerné aux catégories novices.

APRES-MIDI : Classes d'âge de Benjamins à Elites + Novices Benjamin et Minime

L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

- 12h45 => 13h45 essais grille
- 14h00 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 Manches enchainement => des phases à élimination directe
- Vers 16h30 => fin des courses suivi de la cérémonie protocolaire.

.Le titre de champion ne sera décerné qu'aux catégories ayant au moins trois participants.

Il n'y a pas de titre de champion des Bouches du Rhône décerné aux catégories novices.

Accès à la piste

Sortir de l'autoroute à Vitrolles, au rond-point des anciens combattants prendre en face le Bd Alfred Casile, continuer tout droit sur l'avenue de France et suivre les indications Circuit de Bicross



Coordonnées GPS : **43°27'18.57"N**

5°14'27.39"E

Divers

Entrée gratuite

Buvette et Restauration sur place

Divers Stands...

Renseignements

Thierry HENNY : 06 09 89 15 39

Corinne TROUWAERT : 06 14 02 41 25

Laurent JOINARD : 06 64 44 37 52

Site : www.vitrolles-bmx.com

Facebook : Vitrolles bmx